

LES COLONIES APPRENANTES, C'EST QUOI ? POUR QUI ?

Les "Colonies apprenantes" s'inscrivent dans l'opération "Vacances apprenantes" qui a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu notre pays.

Les colonies apprenantes sont des séjours de vacances, construits sur le même modèle que les colonies. Elles allient des temps de détente et des temps de remobilisation scolaire en proposant des modules de renforcement des apprentissages et des activités de découverte, culturelles et sportives. Elles offrent ainsi la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique.

Les colonies apprenantes proposées par nos associations d'éducation populaire bénéficient d'un label délivré par l'État.

La prise en charge étatique est de 500 €. Le reste à charge pour les familles est de 190 € par enfant. Cet accompagnement exceptionnel s'adresse en priorité aux jeunes les plus exposés aux effets de la crise.

Les conditions d'éligibilité sont :

- Résider en zone rurale (communes de moins de 2000 habitants et communes en ZRR, Zone Rurale de Revitalisation)
- Enfant ayant décroché de l'enseignement lors du confinement (accès internet, ...)
- Résider en QPV, Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
- Enfants et jeunes en situation de handicap
- Enfants et jeunes de familles monoparentales, issus de familles isolées
- Familles en situation socio-économique difficile
- Enfants et jeunes dont le quotient familial est inférieur à 1 200
- Enfants et jeunes dont un des parents était un personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire

Si vous relevez de l'un de ces critères, vous êtes éligibles au dispositif.

Les collectivités, les prescripteurs sociaux, le corps enseignant peuvent vous guider dans les démarches et critères d'acceptation.

Nous vous invitons dans ce cas à nous faire parvenir votre bulletin d'inscription (un par enfant) et la participation financière correspondant (190€/enfant).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.